



Les équipements de protection phytosanitaire

Les pesticides **peuvent pénétrer** dans le corps en passant **par la voie cutanée et les muqueuses** (notamment l'œil), **par la voie respiratoire**, et la voie digestive.

Leurs effets sur la santé sont variables suivant l'intensité de l'exposition et les propriétés des produits utilisés.

Sans protection la contamination est inévitable.

Les effets à court terme peuvent apparaître immédiatement ou dans les heures qui suivent la contamination. Les symptômes sont variés : irritations, rougeurs, diarrhées, vertiges, maux de tête, nausées ...

En cas d'utilisations répétées des produits, sur le long terme, les effets suivants ont été observés : irritations, effets allergisants, effets sur la reproduction, effets cancérigènes, effets neurotoxiques ...



Pour réduire les risques de contamination, il est important de respecter **quelques règles de bon sens** :

- ✓ Remplacer les poudres par des granulés (moins de risques d'inhalation des poussières) ;
- ✓ Remplacer les produits dangereux par inhalation, cancérigène ou ayant un effet sur la reproduction ... par ceux qui ne le sont pas ;
- ✓ Assurer un stockage correct des produits phytopharmaceutiques ;
- ✓ Disposer d'une source d'eau claire sur le lieu de travail ;
- ✓ Travailler soigneusement selon les bonnes pratiques et suivre les consignes de sécurité mentionnées sur l'étiquette du produit (ne pas fumer ou manger pendant le traitement, porter les équipements de protection adaptés ...).

Par son expérience, PreventAgri a pu mettre en évidence :

- ➔ Que les acteurs ne sont pas toujours conscients des risques des produits chimiques ;
- ➔ Qu'ils ne savent pas où se procurer les équipements de protection ;
- ➔ Qu'ils ne savent pas quel est l'équipement de protection le mieux adapté à la tâche ;
- ➔ Qu'ils estiment ces équipements trop chers ou inconfortables.

Ce dossier vous permettra d'y voir plus clair dans le choix des équipements de protection contre les produits chimiques.



Choix des équipements de protection (EPI) adaptés

L'utilisation des EPI diminue l'impact que peuvent avoir la manipulation des produits sur la santé de l'utilisateur.

Le port des EPI varie suivant l'utilisation et les risques mentionnés sur l'étiquette du produit :

- Si l'étiquette mentionne un risque par inhalation, le port du masque est recommandé ;
- S'il y a un risque de projection de produit vers les yeux, il est préférable de porter des lunettes de sécurité ;
- S'il y a un risque de projection de produit sur la combinaison, il est préférable d'opter pour une combinaison imperméable.



Les EPI résistants aux produits chimiques sont identifiables grâce au pictogramme :



Check-list équipement de protection

Cette check-list vous aidera à vérifier si vous êtes Phyt'OK par rapport aux équipements de protection.

Oui  Non 	Les équipements de protection sont stockés en dehors du local.
Oui  Non 	Les équipements de protection sont propres et en bon état (pas de traces de souillures, dépôts de poussières ...).
Oui  Non 	Les gants sont imperméables et résistants aux produits chimiques (p. ex. en nitrile ou en néoprène). 
Oui  Non 	Une salopette en « tyvek », une combinaison imperméable ou un tablier résistant aux produits chimiques est disponible.
Oui  Non 	Un masque respiratoire et les filtres à charbon actif adaptés sont disponibles. Les cartouches disposent d'un filtre A (bande brune) contre les vapeurs organiques et d'un filtre P (bande blanche) anti-poussière. Les références des filtres sont : A ₂ P ₃ ou A ₂ B ₂ P ₃ .  
Oui  Non 	La date de péremption des filtres n'est pas dépassée.

Description des équipements de protection utiles

Les combinaisons jetables



Lors des traitements, il est nécessaire de couvrir l'entièreté du corps afin d'éviter les contacts entre la peau et la brume de pulvérisation, éclaboussures ou autres sources de contaminations.

Ces combinaisons ont l'avantage d'être légères et donc d'être plus confortables à porter par temps chaud. Néanmoins, elles sont sensibles aux déchirures et leur étanchéité reste limitée. Il est nécessaire de les remplacer après chaque usage (non nettoyables). Son utilisation régulière va générer un volume important de déchets.

Pour une utilisation pendant laquelle, l'opérateur sera intensément exposé aux produits, nous recommandons des combinaisons plus étanches, de type 4 (étanche aux aérosols) ou de type 3 (étanche aux liquides), lavables et réutilisables. Ces combinaisons réutilisables sont moins confortables mais génèrent moins de déchets.

Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

1. Propriété imperméable				2. Résistance chimique				
	ou		ou		ou		+	
TYPE 6		TYPE 5		TYPE 4		TYPE 3		

Les combinaisons étanches

Cette combinaison procure une protection contre les intempéries – la pluie - le vent. Elle est étanche et est plus résistante aux déchirures que les combinaisons jetables.

Cette combinaison offre une meilleure protection et une longévité plus importante si elle est correctement entretenue : rinçage après l'utilisation et stockage au sec. C'est la combinaison idéale pour utiliser un pulvérisateur à dos. Néanmoins son port peut devenir inconfortable par temps chaud quand l'usage dépasse une heure à cause de la transpiration qui va s'accumuler dans la combinaison.

En étant réutilisable, elle permet de limiter les déchets et les coûts d'équipement.



Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

1. Protection contre les intempéries		2. Résistance chimique	
	+		




Les tabliers imperméables

Ils peuvent être un bon compromis. Ils offrent une facilité d'enfilage et une liberté de mouvement. Ils sont particulièrement adaptés pour la préparation de la bouillie et l'incorporation du produit dans la cuve du pulvérisateur de type agricole.

Bien sûr, ils ne sont pas adaptés, à la manipulation d'un pulvérisateur à dos.



Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

1. Propriété imperméable		2. Résistance chimique	
 TYPE 4	ou	 TYPE 3	
		+	

Les gants en nitrile






Les gants permettent d'éviter le contact direct du produit avec la peau. Ils doivent être adaptés à la manipulation des produits chimiques (imperméables et résistants aux produits chimiques). Une paire sera strictement réservée à la manipulation des produits phyto. Une autre pourra éventuellement être utilisée pour les autres produits chimiques de l'exploitation.

La souplesse des gants doit assurer une bonne dextérité.

Si vous pensez qu'un écoulement de produit s'est glissé dans les gants, vous devez les remplacer immédiatement. Il est donc toujours préférable d'avoir à votre disposition des gants de rechange .

Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

1. Résistance chimique	2. Résistance mécanique	3. Imperméable		
	+		+	



Les lunettes de protection

Les lunettes de protection sont utiles afin de protéger les yeux de l'opérateur des projections de liquide surtout lors de la préparation de la bouillie.



Les masques et filtres de protection respiratoire



Le masque recouvre le nez, la bouche et le menton (demi-masque) ou complètement le visage (masque complet). Le port de lunettes est nécessaire en présence d'un risque de projection si l'utilisateur préfère opter pour l'usage d'un demi-masque.

Les filtres ne sont jamais fournis avec les masques. Ils doivent également être commandés. Les filtres à charbon actif de type A2B2P3 procurent une protection optimale contre les poussières et les vapeurs organiques.

Si vous utilisez très régulièrement les produits phyto, nous vous recommandons d'avoir à disposition une seconde paire. Elle pourra être conservée en réserve afin de permettre à l'opérateur de remplacer rapidement ses filtres lorsqu'ils seront saturés.

Les filtres doivent être remplacés :

- Au plus tard 6 mois après l'ouverture du sachet ;
- Ou si ceux-ci ont leur durée de vie dépassée ;
- Ou lorsque l'opérateur ressent une odeur, un goût ou un phénomène d'irritation.

Après utilisation, nous conseillons de ranger les filtres dans un sachet fermé hermétiquement en dehors du local phyto. Cette précaution vous permettra de les protéger des éventuelles vapeurs d'essence et produits chimiques qui seraient captés et qui satureraient ainsi inutilement les filtres.

Où se procurer les équipements de protection ?

Les partenaires sociaux réunis au sein de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, sont soucieux de la sécurité. Ils proposent deux kits sécurité, notamment le « kit phyto » (ainsi que le « kit tronçonneuse ») à prix démocratique afin de faciliter l'acquisition de ces équipements et ainsi augmenter la sécurité des travailleurs. Voici le lien pour plus d'info : [Kits sécurité](http://secteursverts.be/) sur <http://secteursverts.be/>

Vous pouvez également trouver ces équipements dans les établissements de vente d'équipements de protection individuelle. Une recherche dans les annuaires commerciaux en utilisant le critère « équipement de protection individuelle », permet d'obtenir une liste des points de vente.



Dernier conseil :

Essayez de préférence les équipements de protection avant de les acheter. Ils doivent être le plus confortables possible et adaptés à votre morphologie.

